



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E3646

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2025

ÉDITÉ LE 10/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 01/09/1991  
7 622

Raison sociale : STE D'APPLICATION PEINTURES-ETANCHEITES REVETEMENTS  
Sigle : S.A.P.E.R.  
6 RUE DENIS PAPIN  
Z.A.L'OLIU  
66280 SALEILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PERPIGNAN 382523611

Téléphone : 04 68 39 15 84  
Portable : 0613836545

Fax :

Siret : 382 523 611 00046

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : www.saper-batiment.fr  
E-mail : contact@saperbat.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 461194

Responsabilité légale :  
HOFFMANN CAROL GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 461194

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Effectif moyen : 24 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	24/05/2023
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	29/05/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	04/04/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/06/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	07/02/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
61 RUE JACQUES FOUROUX  
2E ETAGE  
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.